DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

UE 5 – ÉCONOMIE CONTEMPORAINE

SESSION 2023

Éléments indicatifs de corrigé

DOSSIER 1 – ANALYSE D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

1) Mettre en évidence les mécanismes qui ont induit une hausse générale des prix en France ces dernières années.

Il est attendu une réponse structurée de la part du candidat comprenant les éléments suivants :

- *Une référence aux documents mobilisés pour répondre à la question (les documents 1, 2, 3, 4)*
- *Une définition économique d'un prix ou de la notion d'inflation*
- *Une explicitation du contexte économique des trois dernières années*
- *Une identification des sources (par exemple offre, demande, conjoncturelle, structurelle) de la hausse générale des prix avec explicitation des mécanismes économiques sous-jacents. La qualification des origines de l'inflation (inflation par les coûts, par la demande, inflation structurelle, inflation d'origine monétaire) n'est pas attendue. Toutefois, si elle apparaît, elle doit être valorisée.*

Définition(s)

Le prix en économie est une information qui permet à chaque agent économique de faire des arbitrages. Le prix informe sur la rareté du bien, et sur des marchés concurrentiels, il résulte de la confrontation de l'offre et de la demande. Il est donc un signal qui permet de coordonner les décisions des agents économiques.

L'INSEE mesure l'inflation en France, grâce à l'IPC, l'indice des prix à la consommation, en collectant les informations sur les variations de prix des principales catégories de biens et de services entre deux périodes, à partir d'un panier de biens de consommation.

Constat : une hausse générale des prix depuis la fin de l'année 2020

En ces temps de fortes instabilités économiques, provoquées par de récents chocs exogènes (crise sanitaire, conflit en Ukraine), on constate une hausse de l'indice des prix à la consommation (indice qui permet de mesurer l'inflation sur un territoire et une période donnés) depuis la fin de l'année 2020 (cf. document 1).

L'inflation s'est accélérée en 2022 (elle passe de 3 % en janvier 2022 à 6 % environ en août 2022, en glissement annuel, selon le graphique de l'INSEE). Plus particulièrement, les prix de l'énergie sont à l'origine de cette hausse générale des prix avec une augmentation de 28,5 % en juillet 2022 en glissement annuel et de 22,2 % en août 2022, en glissement annuel (cf. document 1).

Mécanismes ayant conduit à cette hausse :

Cette augmentation générale des prix peut donc provenir de « déséquilibres sur les marchés des biens et de services » (cf. document 3), découlant de chocs exogènes sur l'offre (restrictions sanitaires, conflit géopolitique impactant la production de pétrole et de gaz de pays exportant ces biens en Europe, cf. document 2), ou sur la demande.

Sur le marché européen de l'énergie (gaz et pétrole), le conflit entre l'Ukraine et la Russie, deux producteurs et exportateurs d'énergie, a provoqué une baisse de l'offre d'énergie face à une demande croissante, en pleine reprise de l'activité économique à la suite de la crise sanitaire, se traduisant par une hausse des prix de l'énergie, et plus globalement des matières premières. Dans de nombreux secteurs d'activité, cette hausse des coûts de l'énergie et des matières premières a été répercutée sur le prix de vente des produits (alimentation, produits manufacturés et services, cf. document 1).

Côté demande, la forte reprise de la consommation, après les périodes de restrictions dues à la crise sanitaire, s'est heurtée à une offre inélastique du fait de rupture dans les chaînes d'approvisionnement, notamment pour les matières premières et les produits semi-finis provenant

de Chine (révélant des déséquilibres structurels sur des produits stratégiques, comme les semi-conducteurs).

Enfin, l'augmentation générale des prix peut avoir une origine monétaire. En effet, depuis la crise des subprimes de 2008, les Banques centrales occidentales ont mis en œuvre des politiques monétaires non conventionnelles (Quantitative Easing), augmentant la masse monétaire en circulation dans les économies (document 4) par crainte de la déflation. Aujourd'hui, une partie de l'inflation constatée aux Etats-Unis ou dans la zone euro peut être attribuée à cette dimension monétaire.

Pour conclure, l'augmentation générale des prix constatée en France peut avoir différentes sources découlant de déséquilibres sur les marchés et de phénomènes monétaires. Le prix étant une variable essentielle dans les décisions économiques des agents, cela justifie les mesures prises par les pouvoirs publics pour garantir un retour à la stabilité des prix.

2) Analyser les mesures monétaires mises en place par la BCE pour garantir la stabilité des prix depuis 2017.

Il est attendu une réponse structurée de la part du candidat comprenant les éléments suivants :

- *Une référence aux documents mobilisés pour répondre à la question (les documents 1, 3, 4, 5, 6)*
- *Une définition de « politique/mesure monétaire » et de la BCE (mission)*
- *L'identification de mesures monétaires, associées aux différents objectifs poursuivis par la BCE depuis 2017*
- *Une explication des intérêts et des limites de ces mesures.*

Définitions

La politique monétaire est un volet de la politique économique, comprenant un ensemble de moyens mis en œuvre par un Etat ou une autorité monétaire pour agir sur l'activité économique par la régulation de la masse monétaire, en circulation dans l'économie. Pour cela, différents instruments (conventionnels/non conventionnels) peuvent être mobilisés selon les objectifs poursuivis.

Au sein de la zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a pour mission de garantir la stabilité des prix, avec une inflation cible de 2 %. Elle agit essentiellement par le biais de la fixation des taux d'intérêt directeurs et l'achat d'instruments financiers.

Mesures monétaires de 2017 à 2021 :

De 2017 à 2021, la BCE a mené une politique monétaire expansive face au risque déflationniste (*l'idée est attendue mais le candidat qui n'aura pas fait mention du terme « déflation » ne sera pas pénalisé)* :

- Maintien des taux d'intérêt directeurs à des niveaux très faibles voire négatifs :
 Comme on peut le voir dans le document 5, le principal taux d'intérêt directeur de la BCE était de 0% depuis le mois de mars 2016. La politique monétaire expansive avait pour but de faciliter l'accès au crédit pour soutenir l'économie réelle, et se justifiait par un risque déflationniste. Les banques pouvaient alors prêter à moindre coût, l'endettement était encouragé pour stimuler la demande globale. Cela a permis l'augmentation de la masse monétaire puisque lorsqu'un crédit est accordé par une banque de second rang, celle-ci crée de la monnaie ex-nihilo.

- Programme massif de rachats d'actifs
 Depuis 2015, la BCE avait mis en place une politique monétaire non conventionnelle d'assouplissement quantitatif qui visait à racheter massivement des obligations, pour relancer l'activité économique et éviter la déflation. En contrepartie de ce financement par la BCE, celle-ci émettait de la monnaie. Il y avait donc augmentation de la masse monétaire à travers ce programme de rachat d'actifs. En mars 2020 avec la crise du Covid-19, la BCE met en place le PEPP pour injecter des liquidités dans des économies confinées, subissant un choc d'offre et de demande.

Ces mesures ont permis d'éloigner le risque déflationniste et de maintenir une relative stabilité des prix entre 2017 et 2021 : l'inflation est comprise entre 1 % et 2 % en glissement annuel jusqu'à la crise du Covid-19, elle est proche de 0 % jusqu'à la fin de 2020 puis augmente tout au long de l'année 2021 dépassant la cible de 2 % durant le deuxième semestre (cf. document 1).

Elles comportent cependant certains risques : la monnaie ainsi créée est venue se placer sur les marchés financiers et immobiliers, entraînant une augmentation du prix de ces actifs (cf. document 3) et pouvant laisser craindre la création de bulles spéculatives sur ces marchés.

Mesures monétaires depuis 2022 :

A partir de 2022, la BCE prend une série de mesures pour lutter contre l'inflation, traduisant son basculement vers une politique monétaire de rigueur :

- Fin du programme de rachat d'actifs (document 6)
 La fin de ce programme le 1er juillet 2022 marque un tournant dans la politique monétaire, le but étant de diminuer la masse monétaire pour diminuer l'inflation, et d'envoyer un signal aux marchés financiers (forward guidance).

- Hausse des taux d'intérêts directeurs
 A partir du mois de juillet 2022, la BCE a procédé à une hausse des taux d'intérêt directeurs pour atteindre, 3 % en février 2023, et 3,25 % début mai 2023. En augmentant les taux d'intérêt directeurs, la BCE pousse les banques commerciales à prêter à un taux d'intérêt plus élevé. Il y a donc un durcissement du crédit, le but étant de diminuer les crédits nouvellement émis de façon à diminuer la masse monétaire.

Ces mesures devraient permettre de contenir les pressions inflationnistes. Toutefois, une politique monétaire restrictive présente non seulement des risques récessifs pour l'économie d'un pays, mais elle alourdit également le coût de l'endettement public dans une zone euro dont les divergences monétaires et réelles entre les pays membres sont toujours persistantes.

Par ailleurs, sur des marchés financiers globalisés, l'augmentation des taux d'intérêt dans la zone euro impacte les flux financiers et les dynamiques des prix sur le marché des changes, avec des répercussions sur le taux de change de l'euro par rapport aux autres devises, et in fine un impact sur les soldes des balances commerciales des pays membres de la zone. Enfin, la remontée des taux d'intérêts directeurs impacte le système bancaire et la situation financière de certaines banques (par exemple, la SVB) via la valorisation des obligations détenues dans le portefeuille des banques (phénomène de krach silencieux).

Pour conclure, la BCE est passée d'une politique monétaire expansionniste de 2017 à 2022 à une politique monétaire de rigueur depuis juin 2022. Cette dernière, qui a pour but de faire face aux tensions inflationnistes, comporte cependant certains risques.

3) Analyser les mesures budgétaires prises par les pouvoirs publics pour faire face à la hausse générale des prix.

Il est attendu une réponse structurée de la part du candidat comprenant les éléments suivants

- *Une référence aux documents mobilisés pour répondre à la question (les documents 7, 8, 9),*
- *Une définition de « politique/mesure budgétaire »,*
- *Une identification du type de politique économique mis en œuvre (politique de soutien à la demande / politique de redistribution),*
- *L'identification de plusieurs mesures budgétaires, des objectifs poursuivis ainsi que l'explication de leurs intérêts et de leurs limites.*

Définition(s)

La politique budgétaire est définie comme toute action de l'Etat qui vise à utiliser son budget (dépenses et recettes) afin d'atteindre des objectifs économiques, définis dans le Carré Magique de Nicholas KALDOR :

- Croissance économique
- Plein emploi
- Stabilité des prix
- Excédent de la balance commerciale

La politique budgétaire peut aussi être utilisée pour atteindre des objectifs sociaux (Etat-Providence) : les politiques de redistribution regroupent l'ensemble des opérations par lesquelles les administrations publiques modifient la répartition des revenus versés aux ménages. La fixation du SMIC, le versement de revenus de transfert ainsi que la production de services collectifs relèvent de ces politiques.

Les pouvoirs publics au sens large (APU centrales, collectivités territoriales et APU de sécurité sociale)

Analyse des mesures budgétaires prises :

Objectifs
L'Etat français utilise ainsi l'outil budgétaire, notamment la dépense publique pour faire face à l'inflation, afin de soutenir la consommation des ménages et de limiter la dégradation du pouvoir d'achat. Par ailleurs, l'inflation a un coût social (elle peut exacerber les inégalités économiques et sociales), que des mesures budgétaires peuvent venir limiter.

Les mesures
L'Etat a mis en place une série de mesures principalement destinées aux ménages. Ces mesures visent à limiter la dégradation du pouvoir d'achat des ménages, qui affecterait la consommation et in fine la reprise de l'activité économique ainsi que l'emploi. En effet, dans le document 7, on observe une baisse du revenu disponible brut réel pour l'année 2022 et 2023, et une très faible augmentation de la consommation des ménages pour l'année 2023 de 0,9 % (en vol.) alors qu'elle était de 2,5 % en 2022.
Ces mesures sont les suivantes (documents 7 et 9) :

- Revalorisation des prestations sociales et de l'indice de la fonction publique, aide de rentrée exceptionnelle (augmentation des revenus de transfert)
- Suppression de la redevance télé, réduction puis suppression en 2023 de la taxe d'habitation sur les résidences principales, baisse de cotisation des travailleurs indépendants en 2023 (baisse des prélèvements obligatoires)
- Bouclier tarifaire qui concerne l'électricité et le gaz
- Chèque énergie

Type de politique économique
Les mesures prises par l'Etat relèvent donc d'une politique budgétaire expansive, de relance par la demande (KEYNES). Elles soutiennent notamment les ménages modestes (qui ont une propension marginale à consommer forte), et devraient permettre de maintenir le taux de pauvreté à un niveau relativement bas (7,6 % en 2020) comparé aux autres pays de l'UE. Ces mesures visent à atteindre les objectifs économiques de l'Etat (soutien du pouvoir d'achat et in fine de la croissance) et les objectifs sociaux (empêcher une dégradation du taux de pauvreté stabilisé en 2020, en dépit du Covid). Plusieurs de ces mesures relèvent plus précisément d'une politique de redistribution (revalorisation des prestations sociales, augmentation du smic, aide de rentrée exceptionnelle).

Résultats
Ces mesures devraient permettre d'atteindre les objectifs en soutenant la consommation par leur l'impact sur le revenu disponible ou sur les prix de l'énergie.
Le document 9 permet plus précisément d'évaluer l'impact du bouclier tarifaire sur l'activité économique (le taux de variation du PIB, l'emploi, l'inflation et les inégalités), en France. Dispositif critiqué pour son manque de ciblage, « la mesure est un bon compromis entre inflation, croissance, pouvoir d'achat et inégalités » d'après les auteurs de l'étude.
La mise en place du bouclier tarifaire a permis de réduire les inégalités, et surtout de protéger les ménages les plus pauvres qui ont une propension marginale à consommer forte. Ce sont ces ménages qui sont principalement touchés par les augmentations de prix (leur panier de consommation étant principalement constitué de dépenses alimentaires, et énergétiques). En outre le bouclier tarifaire a permis de contenir l'inflation à 6,40% en 2022, (alors qu'elle aurait été de 7,50% sans bouclier), et de maintenir la croissance à 2,85% (alors qu'elle aurait été de 1,10% sans bouclier), « une croissance forte en emplois », selon les auteurs de l'étude. Par comparaison, une mesure d'indexation des salaires sur les prix aurait contribué à la formation d'une spirale inflationniste qui aurait « fragilisé la croissance et l'emploi ».

Limites
Toutefois, ces mesures ont un coût dans un pays où le poids de la dette publique s'élève à 111,6 % du PIB (T4 2022), avec des interrogations sur les moyens mobilisés au regard des résultats obtenus.
Le document 9 montre ainsi le coût du bouclier tarifaire pour les finances publiques, en lien avec les problématiques actuelles sur la soutenabilité de la dette publique.
Par projection en 2027 :

- La mise en place de ce bouclier tarifaire, se traduirait par une dette publique de 112,5% du PIB.
- La mise en place d'une politique de relance par transferts ciblés se traduirait par une dette publique de 119,30%.

Remarque (doc 9) : La mise en place d'une politique redistributive par transferts ciblés aurait également pu être réalisée. Plutôt qu'une prise en charge d'une partie des prix des consommations, celle-ci aurait ciblé les plus bas revenus.
Un « chèque énergie » d'un montant correspondant à une dépense incompressible versé aux ménages en est un exemple. Cela aurait eu un effet beaucoup plus redistributif car les ménages les plus aisés n'auraient pas vu l'intégralité de leur consommation d'énergie (potentiellement une énergie consacrée à des activités de loisirs) subventionnée par l'Etat. Cette mesure aurait eu des effets plus distorsifs sur les inégalités.

Pour conclure, différentes mesures budgétaires ont été prises par les pouvoirs publics avec des objectifs économiques (contenir l'inflation, soutenir la demande et préserver la reprise de l'activité économique, ainsi que l'emploi) et sociaux (limiter l'aggravation des inégalités économiques et la hausse de la pauvreté), dans un contexte économique marqué par une forte incertitude.

DOSSIER 2 – QUESTION PROBLÈMATISÉE

Sujet : **L'Etat peut-il intervenir efficacement aujourd'hui pour lutter contre les déséquilibres sociaux ?**

Introduction

Il est attendu une introduction comprenant les éléments suivants :

- *Une contextualisation du sujet : le candidat peut montrer le lien entre l'analyse du dossier documentaire de la première partie, le sujet traité et les enjeux actuels de celui-ci. Toute accroche ou toute contextualisation cohérente sera acceptée.*
- *Une explicitation des termes clés du sujet : en l'espèce, les définitions de « Etat » (au sens large), « déséquilibres sociaux », et une explicitation du terme « efficacement » et de l'adverbe « aujourd'hui ».*
- *Une annonce du plan*

Contextualisation possible du sujet

- A partir des documents 7 à 9, pour montrer que le retour de l'inflation fait peser un risque de perte de pouvoir d'achat mais surtout potentiellement un risque d'aggravation de la pauvreté, sans intervention de l'Etat, puisque cette inflation est particulièrement élevée sur les produits énergétiques et l'alimentation, qui remplissent des besoins essentiels.
- A partir du document 7 mentionnant l'ajustement attendu sur le marché du travail en 2023 (perte attendue de 175 000 emplois) qui va accentuer les déséquilibres sur ce marché.
- Tout autre fait d'actualité économique, montrant une amélioration ou une aggravation des déséquilibres sociaux (pauvreté, inégalités, chômage) du fait de la situation économique, ou des choix d'intervention politique pour lutter contre ces déséquilibres.

 NB : Un candidat qui n'aurait abordé qu'une forme de déséquilibre social pour mener sa réflexion ne peut être pénalisé. En revanche, un candidat qui n'aurait abordé le sujet que sous l'angle des arguments en faveur de l'intervention de l'Etat sans montrer les risques, limites et marges de manœuvre restreintes devra être pénalisé.

Explicitation des termes du sujet :

- L'Etat désigne, au sens large, les pouvoirs publics (comprenant l'Etat central, les collectivités territoriales et les organismes de protection sociale). C'est un acteur de la vie politique et économique ayant des prérogatives larges, au-delà de ses fonctions régaliennes (sécurité intérieure et extérieure et justice), il organise le cadre juridique qui encadre la vie économique et peut utiliser ses ressources budgétaires pour intervenir conjoncturellement ou structurellement en fonction de ses objectifs.
 Cette définition peut être complétée par une brève présentation des différentes conceptions du rôle de l'Etat (Etat-Gendarme, Etat-Providence) qui permet d'amorcer une contextualisation du sujet, afin de valoriser les candidats capables d'ancrer le sujet dans des débats de théorie économique.
- Les déséquilibres sociaux renvoient aux situations de chômage (forme de déséquilibre sur le marché du travail), aux inégalités sociales, aux situations de pauvreté et de précarité. Le corpus documentaire ancre le débat sur la problématique de la pauvreté, mais ce n'est qu'un des aspects du sujet. *Tout candidat capable d'appréhender ces différents types de déséquilibres dans sa réflexion devra être valorisé.*
- Le terme « efficacement » dans le sujet peut être défini par l'atteinte d'un objectif social (limiter le chômage, les inégalités). Une politique économique sera efficace si elle atteint son objectif. L'efficacité peut en plus, être appréhendée sous l'angle des finances publiques, dans un processus de rationalisation des dépenses publiques. A cette contrainte financière, s'ajoutent aujourd'hui les contraintes découlant de l'appartenance à l'UE et à la zone euro, et les contraintes d'une économie globalisée, restreignant les marges de manœuvre des Etats (référence à la dimension temporelle du sujet avec l'adverbe « aujourd'hui »).

Mise en évidence de l'intérêt du sujet (sous forme affirmative ou interrogative)
La forme interrogative peut intégrer la reprise de la question ou d'autres questions annexes :

- Dans quelle mesure l'Etat doit-il intervenir pour lutter contre les déséquilibres sociaux ?
- Dans quelle mesure l'intervention de l'Etat est-elle justifiée pour répondre à des impératifs de justice sociale ?
- Quelles sont les mesures que l'Etat peut mettre en place pour lutter contre les déséquilibres sociaux ? Quels sont les coûts de ces mesures et les effets escomptés ?
- L'Etat peut-il poser les bases d'une croissance économique inclusive ?

Annonce du plan :

Plans possibles :
Proposition 1 :

I – L'Etat dispose de nombreux moyens pour lutter contre les déséquilibres sociaux
II – Mais cette intervention n'est pas toujours efficace, car contrainte.

Ou proposition 2 (plan basé sur la typologie des fonctions de l'Etat de Musgrave) :

I – L'Etat a un rôle important dans l'allocations des ressources au sein d'une économie grâce aux services publics.
II – L'Etat est le seul acteur capable d'influer fortement sur la répartition des richesses grâce à la redistribution.
III – L'Etat peut stimuler le niveau de l'activité économique, principale source de création de richesses, et agir en cas de crise conjoncturelle face à une aggravation des déséquilibres sociaux.

Ou proposition 3 :

I – Il est possible de développer un « Etat-providence », susceptible de mieux protéger la population contre les risques sociaux et la pauvreté.
II – L'Etat peut intervenir sur le plan macroéconomique pour favoriser une croissance inclusive.

NB : Pour les propositions 2 et 3, une argumentation nuancée est attendue dans chaque sous-partie mettant en avant les effets escomptés de l'intervention étatique compte tenu des marges de manœuvre restreintes.

Autre formulation possible de la proposition 3 :

I. L'Etat peut intervenir pour lutter contre le chômage
II. L'Etat peut intervenir pour lutter contre les inégalités et la pauvreté

Ou proposition 4 :

I – Dans une économie capitaliste mondialisée, l'action de l'Etat est nécessaire pour modifier la répartition des richesses…
II - … Mais elle est souvent insuffisante car parfois inefficace voire illégitime.

Développement :

Il est attendu une argumentation comprenant les éléments suivants :

- *Un développement structuré en deux ou trois parties pertinentes par rapport au sujet et relativement équilibré ;*
- *Chaque partie doit comporter au moins deux ou trois sous-parties, avec des titres apparents, et des transitions explicitant le fil conducteur entre les parties ;*
- *Chaque sous-partie doit comporter au moins un argument construit à partir de savoirs (théorie ou outil ou mécanisme explicité). Des exemples sont attendus dans l'argumentation. Le vocabulaire doit être précis et l'argumentation fluide et démonstrative.*

Les arguments possibles :

- **L'Etat dispose de nombreux moyens pour lutter contre les déséquilibres sociaux**

Idées :

L'Etat peut lutter contre les déséquilibres sociaux en favorisant une croissance économique soutenue et inclusive

- L'Etat peut favoriser la croissance et le développement du pays grâce à des politiques d'investissement à fortes externalités (croissance endogène grâce à la formation, l'éducation, l'innovation, les infrastructures publiques).
- La redistribution des revenus est le principal outil de réduction de la pauvreté et des inégalités
 - La fiscalité est un outil puissant pour réduire les inégalités de revenu et de patrimoine (exemple : impôt sur le revenu progressif, impôt sur la fortune ou impôt sur la propriété immobilière, impôt sur les successions, taxes foncières et droits de mutation, RSA, …), l'accroissement de ces formes d'inégalités pouvant affecter négativement les trajectoires de croissance économique des pays.
 - L'Etat peut développer les services publics gratuits ou quasi-gratuits :
 - afin de favoriser l'égalité des chances (exemple : politiques de lutte contre l'échec scolaire)
 - afin de procurer aux ménages les plus pauvres des services leur permettant d'occuper un emploi et de développer des compétences pour améliorer leur employabilité et leurs revenus (exemples : crèches subventionnées, aides pour la petite enfance, écoles maternelles et plus globalement école et formation initiale gratuite, financement de l'université et de formations professionnelles …)
 - L'Etat peut développer la protection sociale et engager des transferts sociaux au profit des plus modestes (ex : RSA, APL, bourses d'études, minimum vieillesse…) ;
 - L'Etat peut aussi utiliser la législation et la réglementation en faveur des plus défavorisés (droit au logement, salaire minimum …) ;
- L'Etat : un amortisseur social en cas de crise
 - Grâce à des politiques conjoncturelles agissant sur la demande (notamment la consommation des ménages)
 - Grâce à une politique de revenu impactant la répartition primaire de la valeur ajoutée en faveur des salariés (fixation d'un salaire minimum et revalorisation du salaire minimum)
 - Grâce à une politique de l'emploi (mesures actives/passives) visant à faire baisser le taux de chômage, à sécuriser le parcours professionnel des travailleurs, à lutter contre les difficultés d'appariement entre offre et demande de travail, à limiter la segmentation du marché du travail, à prendre en compte les conséquences de la révolution numérique…

Références théoriques :

- Fonctions de l'Etat de R.Musgrave
- Keynes et le rôle des politiques budgétaires de relance en cas de crise économique (propension à consommer plus élevée parmi les ménages pauvres, multiplicateur de la dépense publique)
- Théories du marché du travail (chômage classique/keynésien, segmentation et polarisation du marché du travail)
- Théories de la croissance endogène, en particulier les investissements en capital humain (Becker, Lucas) et les infrastructures publiques (Barro).
- Nouvelle théorie de la croissance qui vise à repenser l'Etat en considérant la qualité du capital humain et le rôle de l'investissement éducatif, comme déterminant de la croissance potentielle (Aghion, Cohen).
- Rawls et la notion de justice sociale
- Piketty sur le rôle de la fiscalité pesant sur le patrimoine et de la rémunération du capital sur les inégalités.
- Amartya Sen et l'importance des capabilités pour le développement humain ;
- Courbe de Kuznets montrant l'évolution de la relation entre croissance et inégalités en fonction du niveau de développement.

Faits :

- La France est parmi les pays où les inégalités sont les moins fortes, selon l'indice de Gini et où le taux de pauvreté ne dépasse pas 15% de la population active (mesuré à 60% du niveau de vie médian) ou 9% (pour une mesure à 50%).
- Le système français de redistribution atténue très fortement le taux de pauvreté monétaire, qui serait ainsi « spontanément » bien supérieur à 20 % de la population (22,1 % en 2017, contre 14,1 % (à 60% du niveau de vie médian) après redistribution, soit un impact estimé à 8 points).
- Le taux de chômage en Zone Euro était de 6.5 % en novembre 2022, de 7 % en France, la situation s'est améliorée dans tous les pays européens avec un taux d'emploi qui reste élevé. Cependant, cette situation pourrait changer (perte attendue de 175 000 emplois en 2023 en France, cf. document 7).

❖ **Mais cette intervention n'est pas toujours efficace**

Idées :

Le coût et le financement de l'intervention de l'Etat

- La soutenabilité financière :
 - L'Etat est limité dans ses capacités financières du fait d'un endettement public déjà très important, la soutenabilité de la dette publique devient plus problématique avec la hausse des taux d'intérêt et les contraintes européennes de maîtrise des déficits et dettes publics (Pacte de stabilité et de croissance, TSCG visant à éviter le laxisme budgétaire, règle d'or …)
 - Un consentement à l'impôt en berne : le financement par une hausse des prélèvements fiscaux ou sociaux peut devenir très impopulaire (ex : gilets jaunes)
- Les problèmes de financement de la protection sociale : déficits publics, financement des retraites par répartition posant le problème de la proportion actifs/retraités ;

L'inefficacité de l'Etat Providence et du système redistributif

- Même si la part des dépenses sociales est élevée (plus de 30% du PIB en France), la pauvreté et l'exclusion demeurent.
- Injustice de la pression fiscale : la fiscalité n'impacte que peu la pauvreté et corrige peu les inégalités du fait de la prédominance en France des impôts indirects (TVA, TIPP…) socialement injustes.
- La politique de revenus de l'Etat crée des distorsions dans les mécanismes de marché (par exemple, sur le marché du travail, débats sur le montant du SMIC, sur la durée de l'indemnisation chômage et sur son montant…)
- La question de l'incitation au travail du fait des minimas sociaux (trappes à pauvreté) ;
- Le développement des cas de travailleurs pauvres (précaires et temps partiels en dessous du seuil de pauvreté)

L'efficacité relative des politiques de l'emploi pour faire baisser le taux de chômage structurel.

La mondialisation et la libéralisation des échanges ont conduit à une mise en concurrence des Etats Providence :

- Une protection sociale coûteuse peut être considérée comme un obstacle dans la recherche de compétitivité d'une économie. En effet, les coûts de la protection sociale peuvent peser sur la production et nuire à la compétitivité-prix d'un territoire dans un contexte de concurrence internationale forte.
 Exemples :
 - Redressement de la compétitivité de l'Allemagne à partir des années 2000 grâce à une fiscalisation du financement de la protection sociale et la création de mini-jobs (lois Hartz) ;
 - Concurrence des pays à bas salaire et à faible protection sociale qui a encouragé les délocalisations et les investissements directs à l'étranger (exemple : textile).
- La mise en concurrence fiscale et sociale des territoires peut impacter l'attractivité d'un pays (risque de moins disant).

Théories :

- Triple crise de l'Etat-providence de Rosanvallon : crise d'efficacité, crise financière et crise de légitimité.
- Théories libérales qui considèrent que la redistribution peut être désincitative (désincitation à l'offre de travail en cas de faible écart entre revenus de substitution et revenus d'activité notamment) et inefficace.
- Ecole du Public Choice qui montre l'inefficacité inhérente à l'action publique du fait du système électoral, et du rôle du lobbying.
- Courbe de Laffer : trop d'impôts tue l'impôt.
- Théories monétaristes qui préconisent en particulier la limitation des déficits budgétaires et de la création monétaire afin de lutter contre l'inflation.
- Théories libertariennes : illégitimité de l'intervention étatique (Hayek, Nozick)

Faits :

- Le poids de l'Etat est très élevé en France avec des prélèvements obligatoires à 44.8 % du PIB, des dépenses publiques à 59% du PIB, une dette publique à 112.9 % du PIB (données 2021). Néanmoins, on constate une dégradation de la satisfaction des usagers des services publics, notamment pour la santé et l'éducation (édition janvier 2023 du baromètre de l'Institut Paul Delouvrier).
- La question de la compétitivité de la France compte tenu du poids des prélèvements obligatoires et des impôts de production qui pèsent sur les entreprises (en particulier celui des charges sociales dans le coût du travail).

Éléments de conclusion :

Est attendue une synthèse des arguments permettant de répondre à la problématique mais pas d'ouverture.